

# CERTAINS MÉDECINS N'AURONT PAS LA POSSIBILITÉ DE REPASSER LES EXAMENS D'OBTENTION DU PERMIS D'EXERCICE

Wendy Glauser | 3 juillet 2020



Cet article a été publié le 3 juillet 2020 dans le

**cma**j

**L**e Collège des médecins de famille du Canada n'offrira pas la possibilité à certains médecins de repasser des examens d'obtention du permis d'exercice de médecine familiale et du certificat de compétence additionnelle en médecine d'urgence cette année en raison de la pandémie.

Les deux examens ont une partie orale, composante qui a été annulée par le Collège cette année pour les médecins qui passent les examens pour la première fois. Toutefois, les médecins qui ont déjà échoué la partie écrite ou orale du certificat de médecine d'urgence, ou la composante orale de l'examen de médecine familiale devront attendre en 2021 pour repasser les examens.

Certains des médecins touchés par cette décision pourraient continuer d'exercer avec un permis provisoire et sous supervision ou dans des hôpitaux qui n'exigent pas un certificat de compétence additionnelle en médecine d'urgence. Parmi les médecins touchés, certains disent que le Collège ne fait pas preuve d'équité en empêchant un groupe de candidats de passer la composante orale de l'examen, alors qu'il délivrera des permis à d'autres candidats ayant uniquement réussi les examens écrits.

La D<sup>re</sup> Catherine Wong, qui pratique la médecine familiale en milieu rural en Colombie-Britannique et dans le nord de l'Ontario, explique que la décision discrimine les candidats « déjà désavantagés » lorsqu'ils passent les examens.

Beaucoup de médecins qui repassent les examens sont des diplômés internationaux en médecine ou, à l'instar de la D<sup>re</sup> Wong, des médecins qui décident de se spécialiser en médecine d'urgence plus tard dans leur carrière. Ces derniers ne peuvent profiter des séances d'études, du mentorat et des autres mesures de soutien offertes aux médecins résidents canadiens en préparation des examens.

La D<sup>re</sup> Wong espérait obtenir son certificat en médecine d'urgence cet automne, avant d'avoir son premier enfant, mais maintenant, elle risque de devoir étudier pour l'examen de l'année prochaine tout en s'occupant d'un nourrisson. Sans ce certificat, elle ne peut pas obtenir de poste de direction ou d'enseignement. D'autres médecins dans la situation de la D<sup>re</sup> Wong ont dû abandonner des emplois parce qu'ils ne pouvaient obtenir leur certificat à temps – de nombreux services

d'urgence l'exigent, mais pas tous. « Les histoires sont à briser le cœur. »

La D<sup>re</sup> Wong a lancé une pétition et exhorte le Collège à permettre à tous les candidats de passer l'examen en 2020 sans composante orale ou à faire passer la composante orale de l'examen par voie virtuelle.

Selon le D<sup>r</sup> Brent Kvern, directeur de l'agrément et des examens au Collège, le conseil d'administration supervisant les examens a considéré « tous les scénarios possibles, d'une annulation complète de l'examen à une passation de l'examen par tous les candidats ».

Le D<sup>r</sup> Kvern explique que le Collège a décidé de ne pas mener d'examens oraux à l'automne parce qu'il aurait été irresponsable de demander aux évaluateurs, aux candidats, aux administrateurs et aux bénévoles des quatre coins du pays de se rassembler durant une pandémie. L'organisation a aussi jugé qu'une transition vers un examen oral virtuel à l'automne n'était pas réaliste. « Comment transmettre toute l'information de façon sécuritaire? Comment pouvons-nous nous assurer qu'un candidat n'est pas avantagé par d'autres technologies ou par la présence d'autres personnes? Comment gérer les problèmes technologiques? »

Le Collège aurait préféré suspendre complètement les examens, mais craignait que d'empêcher 2000 médecins d'entrer entièrement dans la pratique à la fin de leur résidence contribue aux pénuries d'effectifs. De plus, « nos données révèlent un pourcentage de réussite très élevé chez les candidats qui passent l'examen pour la première fois », ajoute le D<sup>r</sup> Kvern.

Au contraire, les quelque 130 candidats exclus des examens en 2020 « ont déjà démontré qu'ils ne répondaient pas à nos critères », explique-t-il. « Nous croyons que l'échec d'une des composantes dans le passé signifie que le candidat doit repasser cette composante de l'examen ».

Mais ce ne sont pas tous les candidats à leur deuxième tentative qui avaient échoué les examens la première fois. Par exemple, au moins une des candidates n'a pas pu passer l'examen oral de médecine familiale en 2019 en raison de complications liées à sa grossesse; elle devra attendre jusqu'à 2021 pour la reprise des examens oraux.

Selon le D<sup>r</sup> Kvern, le Collège applique de façon « équitable » la règle établie pour les candidats qui doivent repasser les examens : il s'appuie sur l'année d'inscription à l'examen et ne tient pas compte des circonstances individuelles.

Toutefois, parmi les personnes qui doivent repasser les examens, nombreuses sont celles qui ont le sentiment d'être des candidats de moindre importance, alors qu'elles travaillent déjà en première ligne dans leur spécialité.

Le D<sup>r</sup> Alhussein Alfaour a étudié une heure par jour pour se préparer à la reprise de l'examen pour l'obtention du certificat de médecine d'urgence après un échec « par seulement 0,1 % » en septembre dernier. En attendant de pouvoir repasser l'examen, il partage son temps entre Saskatoon, où sa femme travaille, et une ville à plus de deux heures de route, où il travaille dans un hôpital qui n'exige pas le certificat de médecine d'urgence du Collège.

« Il existe bien d'autres façons de gérer la crise, plutôt que d'annuler l'examen d'un groupe de candidats sans même envisager d'autres options avec eux », fait remarquer le D<sup>r</sup> Alfaour. Il ne souhaite pas être « épargné » de l'examen oral, il veut avoir la chance de le passer.

Un autre médecin, qui souhaitait rester anonyme, explique que son permis provisoire ne lui permet pas de travailler durant les fins de semaine et les jours fériés, ce qui ajoute au fardeau de ses collègues. « Je sens que je ne contribue pas à l'équipe, et chaque fois que l'horaire de garde est revu, je dois leur rappeler "ma situation". C'est humiliant et je me demande quand ils vont atteindre la limite de leur patience. »

La D<sup>re</sup> Sarah Giles, urgentiste dans le nord de l'Ontario, appuie la pétition de la D<sup>re</sup> Wong et s'inquiète des conséquences de ce report pour les candidats qui doivent repasser les examens.

« Les gens sont dévastés lorsqu'ils échouent à l'examen. Ils doivent avoir la chance de démontrer leurs compétences et de devenir des médecins de famille, spécialistes de la médecine d'urgence, accomplis, puis de passer à autre chose. Cette situation est néfaste pour la santé mentale des personnes concernées, fait-elle valoir. Je ne peux même pas imaginer avoir étudié pendant des mois pour ces examens et ne pas pouvoir les passer finalement. » Selon le D<sup>r</sup> Kvern, le Collège a passé des heures à peser le pour et le contre de cette décision de reporter les examens pour les candidats qui ont échoué à la première tentative. « Ce n'est pas une décision qui a été prise à la légère », ajoute-t-il. ■

Pour d'autres nouvelles sur les soins de santé ainsi que des études, des analyses, des commentaires et bien plus encore, visitez le [cmaj.ca](http://cmaj.ca) et le [cmajnews.com](http://cmajnews.com)